

N° 0213 du 19 au 25 Avril 2016- Prix : 250 F CFA

ECONOMIE NUMÉRIQUE/ SUPPRESSION DES TAXES

DOUANIÈRES SUR LES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES :

Cina Lawson demande aux populations de faire entendre leur voix auprès des députés pour l'adoption de la loi en 2017



P.3

Mme Cina Lawson, ministre des Postes et de l'Economie numérique

Invité de la Semaine

Clément AWESSO, Coordinateur préfectoral du parti UNIR dans le YOTO :

" Nous avons considérablement bougé les lignes politiques et surtout les forteresses adverses"



Clément Awesso, coordinateur préfectoral du parti UNIR dans le Yoto

POLITIQUE / OPPOSITION :
Rentrée politique du MCD, Mouhamed Tchassona satisfait de l'érection de la préfecture d'Agoènyivé P.5



Mouhamed Tchassona-Traoré, président du MCD

ECONOMIE / CONSOMMATION/ NIVEAU GÉNÉRAL DES PRIX :
Une baisse de 0,6% en mars 2016 par rapport au mois précédent P.4



Faure Gnassingbé (g) et son homologue égyptien, Abdel Fattah El-Sisi (dt)

TOGO-CEDEAO-NORMES/QUALITÉ :
11 nouvelles normes adoptées le vendredi dernier au cours de la Réunion des ministres de la CEDEAO en charge de la qualité à Lomé P.3

EmploiTogo.com

Des annonces, des offres d'emploi, une banque de Cvs, des formations.

Journalemploi.com Tel 22 20 05 53

Météo

Mardi 19 Avril 2016

Matin:

Ciel serein

26°C

Après-midi:

Ciel serein

33°C

LES NUMEROS VERT DE L'OTR

POUR SIGNALER TOUT FAIT SUSPECT VEUILLEZ COMPOSER

N° VERT

8280

Anticorruption

POUR TOUT RENSEIGNEMENT INFORMATION OU CONSEIL VEUILLEZ COMPOSER LE

N° VERT

8201

Renseignements



FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg



Nuptia
Evenement-ciel

EDITO

**RESPECTER
LA PERSONNE
HUMAINE**

IL EST légion de nos jours de remarquer que certaines personnes délibérément ou à cause de leur aisance sociale, se permettent de ne pas considérer leurs concitoyens. Tout simplement parce qu'ils ne sont pas au même niveau de l'échelle de valeur comme eux.

Nous devons apprendre au Togo à respecter la personne humaine. Nous ne pouvons pas tous, et tous les matins nous mettre en costumes pour avoir la considération de nos frères humains. C'est vrai le Togolais a tendance à considérer beaucoup plus ceux qui sont tirés à quatre épingles et fanfarons dans les accoutrements. Dans certaines administrations, ce sont les costards qui impressionnent et déterminent l'accueil des secrétaires de direction. S'habiller modestement et simplement est synonymes malheureusement de pauvreté et de vauriens. Malheureusement c'est l'idée que se font la plupart des gens censés accueillir et servir les concitoyens.

Il nous faut vraiment respecter la personne humaine. Qu'elle soit pauvre ou pas !

Crédo TETTEH

Edition 2016 du classement des entreprises les plus dynamiques dans l'espace UEMOA:

Le Top 15 des meilleures entreprises togolaises

LA CAPITALE togolaise, Lomé, a accueillie, le samedi dernier, l'édition 2016 de la récompense des 100 entreprises les plus dynamiques du pays. Organisée par le cabinet ECO FINANCE ENTREPRISES, ce gala, événement majeur qui se déroule dans chacun des pays de l'espace UEMOA, contribue à une meilleure vulgarisation de l'activité des entreprises, à promouvoir l'investissement et la créativité, et à valoriser l'image des entreprises qui ont osé révolutionner leur marché grâce à l'innovation. Parmi les entreprises primées, figurent en bonne place la Société Aéroportuaire de Lomé Tokoin (SALT), La Brasserie de Lomé (BB), Agetur-Togo, NSIA, SOTRAL, la CEET, ESA, ...

Après Bamako (en juin 2014), Dakar (en novembre 2014), Ouagadougou (en mai 2015), Cotonou (en octobre 2015), c'est le tour de la capitale togolaise, Lomé, d'accueillir le " Gala des 100 entreprises les plus dynamiques ", événement qui prime les entreprises ayant réussi à réaliser des performances économiques remarquables, ceci, à plusieurs niveaux, notamment leur impact significatif sur l'économie nationale.

Conscient que l'atteinte des objectifs de développement et d'émergence économique ne peut se réaliser sans un secteur privé fort, compétitif et dynamique, capable de faire un apport considérable dans la réalisation des performances économiques des pays, les Etats africains ont entrepris des réformes économiques courageuses. Des travaux d'éminents économistes ont permis de prouver que " les entreprises doivent être au cœur de l'activité écono-

mique et que l'Etat, par le célèbre principe de main invisible, doit axer son intervention dans la mise en place d'un environnement des affaires propice au développement des investissements et de l'entrepreneuriat ". C'est dans cette dynamique qui n'a cessé de faire ses preuves sous d'autres cieux que les pays membres de l'UEMOA ont décidé de se positionner comme des destinations privilégiées pour les investisseurs nationaux et étrangers.

Le Cabinet ECO FINANCE ENTREPRISES (ECOFIE) qui s'inscrit dans une démarche d'accompagnement des Etats en matière de compétitivité et d'émergence économique, a initié, en 2013, une étude d'évaluation des performances et innovations des entreprises de l'espace UEMOA. Dénommée "Classement des 100 entreprises les plus dynamiques de l'espace UEMOA ", cette étude permet de noter les entreprises selon plusieurs critères à savoir : " le développement d'une émulation favorable à l'émergence de champions de l'innovation et de la performance ", " la réalisation d'un baromètre annuel de la performance économique et de l'innovation ", " la promotion des secteurs d'activités qui ont fortement impacté l'activité économique des différents pays de l'UEMOA ", et " la reconnaissance au plan national et international des performances réalisées et de l'apport de l'entreprise à la croissance économique ".

Dans chacun des huit Etats de l'UEMOA, il est établi un Top 20 ou un Top 15 des entreprises les plus dynamiques, par secteur d'activité en fonction du poids économiques de chaque pays de l'Union. L'on obtient, au finish, un répertoire des entreprises les



Mme Bernadette Légzim-Balouki, ministre en charge du Commerce, de la promotion du secteur privé, Représentant du chef de l'Etat à la soirée

plus compétentes et dynamiques que les investisseurs nationaux et internationaux, aux autorités étatiques et aux institutions internationales peuvent consulter au besoin.

Au rang des lauréates, on retrouve diverses entreprises allant de l'industrie agroalimentaire aux écoles de formation voire les institutions bancaires. Il s'agit entre autre de BB Lomé, de Fan Milk, de la SOPAL, de CIB-INTA, de SOTRAL, de l'INAM, de la Banque Atlantique, Gester, ESA, RODIS, etc.

Notons qu'à l'ouverture de l'édition 2016 du " Gala des 100 entreprises les plus dynamiques " à Lomé, la ministre du commerce, de la promotion du secteur privé, Mme Bernadette Légzim-Balouki, représentant le chef de l'Etat, a souligné que "

ces récompenses viennent conforter les efforts du gouvernement en matière de promotion du secteur privé. C'est un événement qui renforce la visibilité de nos entreprises, grâce à leur savoir-faire ".

Pour le directeur d'ECOFIE, Djibril Barry, cet événement retransmis en direct sur la télévision nationale (TVT) et sur la chaîne du futur (LCF), " contribue à l'amélioration et à la valorisation des entreprises ", et permet par la même occasion " aux autorités étatiques et aux institutions internationales de pouvoir identifier les entreprises les plus dynamiques, le plus performantes et les plus compétitives en ouvrant ainsi une fenêtre sur l'investissement dans la zone UEMOA ".

Jean-Pierre B.

**Rendez vous tous les samedis
soir au Restaurant - Bar
RDV 20/20 sur la route
de Cacaveli.
Entrée libre et gratuite !
Ambiance Orchestre
live - Animation
RDV20/20 à Cacaveli, Lomé.**

TOGO EXPRESS
Imprimerie-Sérigraphie-Tampons-Reliure
(Tous travaux d'impression)
Adresse 141, Angle Rue LANDJO (Tokoin Tamé)
A coté du commissariat du 5ème arrondissement
BP : 5022 Lomé Togo
Tél : +228 22 61 46 08 / 23 38 54 11
Fax : +228 22 26 06 02
Cel : +228 90 15 98 06/98 10 33 08
Email : togoexpress07@yahoo.fr

**le numéro 1
des annonces
au Togo**

Achat Immobilier
Emplois Rencontres
Véhicules Location
Vente Plus...

www.togoannonce.com

LE MÉDIUM
Hebdomadaire d'Informations #
Récépissé
N°0062/12/05/99/0465/29/10/12/HAAC
Adresse :
893, rue 19 Saint Joseph
01 BP : 450 Lomé
Tél : +228 22 25 16 27
Courriel : lemedium2013@yahoo.fr
Maison de la Presse, Casier N° 78
N°RCCM : TG-LOM 2015A6516
NIF : 1000480972
N°CFE : 7966PP2015/2015

Directeur de la Publication :
CRÉDO ADJÉ K. TETTEH
Directeur de la Rédaction :
Ali SAMBA
Rédaction :
Jacques Komi SOLETE
Crédo TETTEH
Ekoué SATCHIVI
Dodo ABALO
Dezzy HUTCHNER
B. Oguki ATAKPA
Ali SAMBA
Koudjoukabalou
René Beaugars
Infographie : JPB
Crédit photos : Kékéré Razak
Impression : ST Louis,
Doulassamé-LOME Tél : 22 22 10 45
Tirage : 2.500 exemplaires
Distribution: Dodo Abalo (90 97 52 56)

Reclamez tous les mardis
votre hebdomadaire
"Le Médium"
dans les kiosques et chez
vos marchands de journaux.
Prochaine parution
le mardi 26 Avril 2016

ECONOMIE NUMERIQUE/ SUPPRESSION DES TAXES DOUANIÈRES SUR LES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES :

Cina Lawson demande aux populations de faire entendre leur voix auprès des députés pour l'adoption de la loi en 2017

AUX LENDEMAINS de la décision du gouvernement togolais de supprimer les taxes douanières sur les équipements informatiques, la ministre des Postes et de l'économie numérique Cina Lawson, dans l'une de ses sorties sur les réseaux sociaux, notamment twitter, a indiqué que dans un contexte où le secteur des TIC au Togo est en plein essor, la croissance économique du pays ne peut être envisagée sans la promotion et le développement de ces outils auprès du plus grand nombre.

Selon Cina Lawson, le Togo s'est fixé comme ambition de devenir un hub numérique dans la sous-région. Avec la suppression des taxes douanières sur les équipements informatiques, le Togo serait donc en ordre de marche en appelant tous les togolais à faire de cette proposition, une réalité.

Elle a indiqué que la promotion des TIC sur le territoire togolais est au cœur des préoccupations du Ministère et a rappelé que d'autres initiatives sont mises en œuvre pour réussir la transformation numérique du pays comme le projet WARCIP qui développera l'accès à la bande passante internationale ou encore le projet E-gouvernement pour raccorder les bâtiments administratifs, les hôpitaux et les écoles à la fibre optique." Le Ministère a donc pour ambition d'améliorer la qualité du service proposé aux citoyens" a dit Cina Lawson.

A la fin de l'année 2016 sera discuté le projet de loi de finances pour 2017, lequel inclura la

suppression des droits de douanes sur les équipements informatiques. Le projet de loi de

finances doit être présenté à l'Assemblée Nationale qui va l'examiner et adopter les éléments qui lui conviennent.

S'engager pour le développement numérique

"Vous êtes favorable à la suppression de ces taxes sur les équipements informatiques ?" s'est elle questionnée, exhortant les togolais à faire entendre leur voix sur cette mesure auprès des élus de la nation. " Pour permettre sa mise en application, nous avons

donc besoin de votre soutien pour encourager les parlementaires à prendre position en faveur de ce projet" a-t-elle dit tout en appelant l'ensemble des togolais à s'engager pour l'adoption de cette mesure dans la loi de finances de 2017.

"Si le Parlement adopte la loi de finances alors la suppression des taxes douanières sur les équipements informatiques pourra entrer en vigueur dès janvier 2017" affirme la Ministre ce qui permettra d'assurer l'accessibilité des TIC pour le peuple togolais.

Cina Lawson fait remarquer que dans un contexte où le secteur des TIC au Togo est en plein essor, la croissance économique du pays ne peut être envisagée sans la promotion et le développement de ces outils auprès du plus grand nombre. " Les enjeux en sont multiples, c'est pourquoi nous proposons dans un premier temps de supprimer les taxes du cordon douanier (droits de douane et TVA) sur les terminaux et équipements informatiques destinés aux consommateurs togolais" indique t-elle.



Mme Cina Lawson, ministre des Postes et de l'Economie numérique

Ce projet aura pour conséquence la réduction du coût d'acquisition pour les foyers togolais : en effet, les terminaux mobiles à bas prix sont indispensables pour le développement numérique du continent africain. L'accessibilité des nouvelles technologies pour tous représente un enjeu majeur, en particulier pour les populations à faibles revenus.

A en croire la Ministre, les importations de terminaux ont représenté, en 2014, 3% des taxes perçues sur le total des importations. " Autrement dit, les droits de douanes et taxes perçus par l'Etat sur ce secteur sont très faibles par rapport aux bénéfices que nous pourrions tirer de la démocratisation de ces outils" dit-elle.

Cina Lawson rappelle d'ailleurs que la plupart des pays voisins ont supprimé ces taxes. "Adopter nous-mêmes cette mesure permettrait de prendre part au mouvement régional

pour faciliter l'accessibilité des TIC aux populations. Nous devons impérativement nous aligner sur cette politique pour assurer le développement numérique sur le continent africain" fait-elle relever.

Pour conclure, Cina Lawson indique qu'actuellement, les marchés de distribution illicites prolifèrent et répandent des matériels de basse qualité auprès des consommateurs. Supprimer les droits de douane représente donc aussi un pas en avant contre la contrefaçon et la fraude pour garantir à tous les citoyens togolais une certaine qualité de service. Aussi, la compétitivité des opérateurs mobiles sur les prix de vente des terminaux pourra être relancée : cela les encouragera à entrer sur ce marché, signer des partenariats avec d'importants équipementiers internationaux et ainsi proposer un matériel de qualité.

Koudjoukabal

TOGO-CEDEAO-NORMES/QUALITÉ :

11 nouvelles normes adoptées le vendredi dernier au cours de la Réunion des ministres de la CEDEAO en charge de la qualité à Lomé

LES MINISTRES de l'industrie de la CEDEAO en charge de la qualité se sont retrouvés en conclave le vendredi dernier à Lomé en vue de l'adoption de nouvelles normes qualité communes aux 15 Etats membres.

Les experts et chefs des Organismes Nationaux de Normalisation (ONN), membres du Comité Technique de Gestion (TMC) et du modèle d'harmonisation des normes de la CEDEAO (ECOSHAM) sont également présents à cette rencontre.

L'ouverture des travaux a été présidée par Mme Bernadette Legzim-Balouki (ministre du commerce, de l'industrie, de la promotion du secteur privé et du tourisme) en présence de M. Kalilou Traoré (Commissaire promotion industrie et secteur privé de la CEDEAO) et



Kalilou Traoré, Commissaire Industrie et Promotion du secteur privé de la CEDEAO

M. Bernard Bau (représentant de l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI).

Etaient aussi présents : M. Nicolas Berlanga Martinez (chef de la délégation de l'Union Européenne au Togo), M. Douglas Steinberg

(directeur de Helen Keller International en Afrique), Dr Hermogene Nsengimana secrétaire général de l'Organisation Africaine de Normalisation (ORAN) et Dr Isselmou Boukhary (représentant résident du bureau de l'UNICEF au Togo).

Cette rencontre de haut niveau des ministres de la qualité a permis l'adoption de 11 ECOSTANDS (normes), d'un logo harmonisé pour les aliments enrichis et la mise en œuvre d'une stratégie industrielle régionale, le tout proposé par les experts et les membres du TMC qui se sont réunis à Lomé du 11 au 13 avril dernier.

Les échanges de cette réunion ont également tourné autour de l'état d'avancement du Programme relatif au Système qualité de l'Afrique de l'Ouest, du Programme CEDEAO-

Suite à la page 6

Zozo

LES POPULATIONS DE YOTO SENSIBILISÉES SUR LA DÉCENTRALISATION ET LES ÉLECTIONS LOCALES PAR BRIGITTE ADJAMAGBO JOHNSON



Mme Brigitte Kafui Adjamagbo-Johnson, Secrétaire Générale de la CDPA

La Convention démocratique des peuples africains (CDPA, opposition) a poursuivi ses meetings de sensibilisation et de mobilisation des populations ce samedi dans la préfecture de Yoto (85 km au nord-est de Lomé).

Une forte délégation de ce parti politique, avec à sa tête son premier responsable, Brigitte Kafui Adjamagbo Johnson, a sillonné cinq (5) localités de Yoto, à savoir Sedomé, Essé-Ana, Monénu, Tabligbo et Ahépé, avec un seul message : les enjeux de la décentralisation et des élections locales.

" Je suis venue les informer de l'évolution de la lutte de l'opposition ou plus précisément des efforts que nous sommes en train de faire pour qu'il y ait des élections locales au Togo. Les populations aspirent profondément à un mieux-être, à être gouvernées autrement, à la démocratie. Voilà pourquoi après réflexion au sein du Combat pour l'alternance politique en 2015 (CAP 2015) et de la CDPA, nous estimons qu'à cette étape de l'évolution de notre histoire, nous devons absolument mettre la priorité sur l'organisation des locales qui peuvent permettre d'avoir enfin à la tête des collectivités territoriales, des élus qui auront à cœur d'œuvrer au développement des collectivités dont ils ont la charge. Cela fera une grande différence avec ce qui se passe actuellement où nous avons des délégations spéciales nommées par le pouvoir, qui n'ont de compte à rendre qu'au pouvoir et servant comme auxiliaires du pouvoir, aidant à maintenir ce pouvoir contre la volonté des populations et à accentuer la pauvreté de ces dernières ", a déclaré Mme Adjamagbo Johnson. Après avoir persisté à faire la rencontre entre le chef de l'Etat, Faure Gnassingbé et les chefs traditionnels, le 29 mars dernier est le fruit d'une pression de l'opposition, la Secrétaire générale de la CDPA a indiqué que cette initiative de sensibiliser les populations sur la décentralisation et les élections locales a rencontré l'adhésion des populations. " Nous sommes réconfortés parce que nous sommes sur la même longueur d'onde que les populations. Elles comprennent et disent que les délégations spéciales en place depuis des décennies ne viennent pas vers elles pour s'enquérir des problèmes qui sont les leurs ", a-t-elle relevé.

Source : © Afreepress

Zozo

AMÉLIORATION DU CLIMAT DES
AFFAIRES AU TOGO : TRANSFERT
DE PROPRIÉTÉ

Le gouvernement togolais œuvre depuis quelques années à mettre en place un environnement des Affaires propices à l'investissement. Il s'agit principalement pour l'Etat de faire du Togo une des plateformes économiques les plus attractives en Afrique. Outre les dispositions administratives prises depuis 2012, notamment le renforcement de capacités en personnel et en matériel, les réformes se sont poursuivies avec pour objectif, l'amélioration continue des délais et des coûts. Il s'agit des réformes ci-après :

- La possibilité de réaliser l'enregistrement des actes de transfert de propriété du commissariat des impôts à la direction des affaires domaniales et cadastrales (DADC) depuis le 1er mars 2015 ;
- Le dépôt des minutes des actes de transfert de propriété au même moment que leur expédition au guichet de formalités de l'enregistrement (DADC) ;
- Les droits d'enregistrement, les droits de timbre et les droits de conservation foncière sont liquidés et payés simultanément au même guichet. (Note d'information N° 1911/MEF/SG/DADC du 27 mars 2015 portant accélération des procédures de mutation totale) ;
- La reprise effective du scannage des titres fonciers ;
- La publication des pièces à fournir dans le cadre de la constitution des différents dossiers ;
- L'amélioration des procédures et coûts de dépôts des réquisitions des états descriptifs, des inscriptions et radiations des hypothèques, des pré-notations et des commandements valant saisies réelles avec paiement simultané des frais de dépôts et des droits de conservation foncière.

Ces mesures ont eu pour effet : la réduction des délais : Réduction du délai moyen d'enregistrement des actes de transfert de propriété à 24 heures après le paiement des droits relatifs ; Réduction du délai moyen de transfert de propriété (procédure de mutation totale) à 40 jours.

Source : depechestogo.com

LA BAT AUGMENTE SON CAPITAL

La Banque Atlantique Togo (BAT) a annoncé lundi une augmentation de son capital qui passe de 6,7 milliards à un peu plus de 10 milliards de Fcfa.

Les dirigeants de l'établissement - classé récemment 5e banque togolaise - expliquent cette décision par leur volonté d'accompagner le développement du secteur privé. La BAT est une filiale du Groupe Atlantic Business International.

LE FMI DOIT ÊTRE DAVANTAGE À
L'ÉCOUTE DES PAYS D'AFRIQUE'

Les assemblées de printemps du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale se sont achevées dimanche à Washington.

Deux membres du gouvernement étaient présents pendant une semaine dans la capitale fédérale, Adji Otéth Ayassor, le ministre d'Etat chargé de l'Economie, des Finances et de la Planification du développement et Sani Yaya, responsable du Budget.

La délégation togolaise comptait également le secrétaire permanent pour le suivi des politiques de réformes et des programmes financiers, Mongo Kpessou-Aharh, le directeur national de la BCEAO, Kossi Tenou, le directeur du Budget, Wolanyo Kodzo Amawuda, la directrice de la Dette publique Couassi L. Afi et la directrice de l'Economie, Josée Ahéba Johnson. Ces assemblées qui ont lieu deux fois par an sont pour le Togo l'occasion de faire le point de la coopération avec les institutions de Bretton Woods.

Au sein du FMI, le Togo est membre du Groupe Afrique II qui rassemble 23 Etats. A sa tête, le Tchadien Ngueto Tiraina Yambaye qui a remplacé l'année dernière le Togolais Kossi Assimaïdou.

Pour cet économiste et ancien basketteur de l'équipe nationale du Tchad, le Fonds monétaire international doit être davantage à l'écoute des pays d'Afrique et plus réactif aux besoins qu'ils expriment.

ECONOMIE / CONSOMMATION/NIVEAU GENERAL DES PRIX :

Une baisse de 0,6% en mars 2016 par rapport au mois précédent

EN MARS 2016, le niveau général des prix à la consommation a maintenu sa tendance baissière après celle observée le mois précédent. Cette baisse est de 0,6% contre 0,7% le mois précédent. La baisse est due essentiellement au recul des prix des produits des fonctions de consommation "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" (-1,7%), " Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles " (-1,1%) ; " Biens et services divers " (-1,4%) ; " Transports " (-0,4%) et dans une moindre mesure aux fonctions de consommation " Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants " (-2,2%) et " Santé " (-0,1%). Parallèlement les prix des produits de la fonction de consommation "Articles d'habillement et chaussures " (+2,0%) ont enregistré une hausse.

La baisse observée au niveau de la fonction de consommation "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" est imputable à celle des prix des postestels que : " Légumes frais en feuilles " (-30,1%) ; " Poissons et autres produits séchés ou fumés " (-6,4%) ; " Légumes frais en fruits ou racine " (-10,3%) ; " Sel, épices, sauces et produits alimentaires n.d.a.l " (-2,0%) ; " Céréales non transformées " (-0,3%) ; " Autres produits frais de mer ou de fleuve " (-4,4%) ; " Huiles " (-0,5%) ; " Pains " (-1,1%) ; " Fruits secs et noix " (-7,0%) ; " Autres fruits frais " (-0,9%) ; " Pâtisseries, gâteaux, biscuits, viennoiseries " (-1,6%) ; " Lait " (-0,3%) ; " Autres matières grasses " (-1,8%) et " Volaille " (-0,1%). Dans le même temps, les postes, " Tubercules et plantain " ; " Poissons frais " ; " Agrumes " ; " Légumes secs et oléagineux " et " Sucre " ont enregistré respectivement une hausse de 12,6% ; 10,1% ; 22,3% ; 0,8% et 1,1%.

Concernant la fonction de consommation " Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles ", la baisse est liée principalement aux postes " Combustibles solides et autres " (-7,3%) et " Combustibles liquides " (-1,6%). S'agissant de la fonction de consommation " Transport ", sa diminution est portée par les postes " Carburant et lubrifiant " (-0,4%) et " Transport aériens de passagers " (-0,2%). En effet, le 24 mars 2016, les autorités togolaises ont procédé à une réduction du prix des produits pétroliers.

Pour la fonction de consommation " Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants " son recul est déterminé par les postes " Vin et boissons fermentées " (-10,6%) et " Tabac et stupéfiants " (-4,2%).

Parlant des fonctions de consommation " Biens et services divers " et " Santé " leur baisse est influencée respectivement par les postes " Appareils et articles pour soins corporels " (-19,2%) et " Médicaments traditionnels " (-0,6%).

Les plus fortes baisses
Parmi les produits qui ont enregistré une baisse, on peut citer : " Adémè " (-44,5%) ; " Akpala fumé (Chinchard) " (-8,9%) ; " Tomates rondes (Pomme) " (-26,8%) ; " Charbon de bois " (-7,7%) ; " Cure



Adémè a connu la plus forte baisse (-44,5%)

dents " (-35,0%) ; " Piment rouge frais " (-11,5%) ; " Gboman " (-27,8%) ; " Manvi fumé (Hareng) " (-16,0%) ; " Oignon frais rond " (-18,2%) ; " Doèvi fumé (Anchois) " (-4,3%) ; " Maïs séché en grains crus vendu au grand bol " (-1,5%) ; " Mélange 2 temps " (-3,3%) ; " Concombre " (-31,0%) ; " Huile végétale (Nioto) " (-1,7%) ; " Saloumon fumé " (-3,2%) ; " Tchoukoutou local artisanal " (-16,2%) ; " Oeuf frais de poule de race " (-6,0%) ; " Carpe frite à l'huile rouge " (-14,9%) ; " Poisson salé fermenté (Lanhoinho) " (-4,6%) ; " Crabes frais (aglinvimoumou) " (-7,7%) ; " Pain en bague " (-5,1%) ; " Essence 'SUPER' dans les stations-services administrés " (-1,1%) ; " Pomme fruit " (-14,1%) ; " Tapioca petit grain " (-5,1%) ; " Pétrole lampant vendu en vrac " (-1,6%) ; " Sardinelles fumées (Adiadoè) " (-0,8%) ; " Gas-oil ordinaire dans les stations-services administrés " (-0,9%) ; " Doèvi fumé (Anchois) " (-9,9%) ; " Cossette de manioc " (-4,9%) ; " Ananas frais " (-5,7%) ; " Poulet vivant de chair " (-5,7%) ; " Feuille de haricot " (-19,6%) ; " Ailes de poulet congelé " (-2,3%) ; " Ail frais " (-12,6%) ; " Haricots rouges secs " (-2,4%) ; " Noix de Coco sec " (-7,8%) ; " Pétrole lampant à la pompe " (-1,5%) ; " Pain artisanal sucré " (-1,7%) ; " Croissant sans beurre " (-12,6%) ; " Cola fraîche " (-12,3%) ; " Drap de lit en coton (2 Places) " (-1,9%) ; " Riz local longs grains vendu au petit bol " (-2,5%) ; " Doèvi frit " (-5,4%) ; " Herbe Zangara pour paludisme " (-1,3%) ; " Essence super de rue " (-0,8%) ; " Sel de cuisine gros cristaux " (-1,8%) ; " Carottes " (-5,2%) ; " Lait concentré non sucré en boîte (PEAK) " (-0,7%) ; " Balais à brindilles de palmier " (-3,3%) ; " Akpan " (-2,8%) ; " Arachide décortiquée crue " (-0,6%) ; " Essence mélange de rue " (-0,7%) ; " Pâte d'arachide " (-4,8%) et " Piment rouge sec en poudre " (-3,%)

Les plus fortes hausses
Quant aux produits ayant enregistré une hausse, on peut citer : " Gombos frais " (+20,7%) ; " Igname " (+12,9%) ; " Farine de manioc (Gari) " (+27,5%) ; " Oranges locales " (+29,2%) ; " Tissus polyester " (+7,0%) ; " Salade verte locale (Laitue) " (+32,2%) ; " Aubergine locale " (+33,5%) ; " Chinchard frais (Akpalamoumou) " (+5,1%) ; " Œuf cuit de poule de race " (+66,7%) ; " Piment vert (

2,7%) ; " Produits alimentaires et boissons non alcoolisées " (-0,5%) et " Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles " (-0,3%). Par contre les prix des produits des fonctions de consommation " Articles d'habillement et chaussures " (+1,8%) ; " Santé " (+1,7%) ; " Biens et services " (+0,8%) ; " Restaurants et Hôtels " (+0,3%) ont connu une progression.

S'agissant des nomenclatures et suivant l'état, cette régression est expliquée par la baisse des prix des produits de l'énergie (-3,8%). Pour ce qui est des secteurs de production, cette variation trimestrielle est particulièrement influencée par la baisse des prix des produits du secteur secondaire (-0,3%).

En revanche les prix des produits du secteur primaire ont enregistré une hausse de 3,4%. Suivant la durabilité, cette baisse est portée par les prix des services (-0,1%) alors que les prix des produits semi durables et les produits durables ont augmenté respectivement de 1,6% et de 0,5%. Concernant la provenance, le recul de l'indice est marqué par la baisse des prix des produits importés (-0,5%) pendant que ceux des produits locaux ont connu une croissance de 0,5%.

Evolution annuelle

Par rapport à mars 2015 (glissement annuel), le niveau général des prix a connu une progression de 1,1% due essentiellement à la hausse des prix des produits de la fonction " Produits alimentaires et boissons non alcoolisées " (+3,5%) ; " Restaurants et Hôtels " (+1,3%) ; " Articles d'habillement et chaussures " (+2,7%) ; " Biens et services " (+1,0%) et dans une moindre mesure " Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer " (0,1%). Cependant, les fonctions de consommation " Transports " et " Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles " ont diminué de 2,5% et 1,3% respectivement.

En ce qui concerne les nomenclatures secondaires, cette tendance à la hausse est à mettre à l'actif des prix des produits frais (+5,5%) et des produits hors énergie hors produits frais (+1,2%). Dans le même temps, les prix des produits de l'énergie ont diminué de 5,1%.

Au regard de la provenance, ce niveau explique par la hausse des prix des produits locaux (+2,4%). Par contre, les prix des produits importés ont connu une baisse de 0,5%. Quant à la durabilité, les prix des produits semi durables et non durables ont enregistré respectivement une hausse de 2,6% et 2,0%. Pour ce qui est des secteurs de production, la hausse du niveau général dépend essentiellement de l'évolution des prix des produits du secteur primaire (+10,2%) et dans une moindre mesure à celle des prix des produits du secteur secondaire (+0,4%).

Le taux d'inflation calculé sur la base des indices moyens des douze derniers mois, s'est établi à 1,7% tout comme en janvier et février 2016. En novembre 2015, ce taux d'inflation était de 0,9% dans la zone UEMOA contre 0,8% en octobre 2015.

Evolution trimestrielle

Le niveau des prix du mois de mars 2016, comparé à celui du mois de décembre 2015 (évolution trimestrielle) a connu une baisse de 0,2% sous l'influence de la baisse des prix des produits des fonctions de consommation " Transports " (-

Invité de la Semaie **Clément AWESSO, Coordinateur préfectoral du parti UNIR dans le YOTO :**

"Nous avons considérablement bougé les lignes politiques et surtout les forteresses adverses"

Monsieur Clément AWESSO, Vous êtes le coordinateur préfectoral du Parti UNIR dans le YOTO. Aujourd'hui votre parti célèbre ses 4 ans d'existence. Quel sentiment vous anime-t-il ?

Le sentiment qui nous anime est celui d'un engagement citoyen et politique renouvelé parce qu'en faisant le point de notre petit parcours, nous nous apercevons que les raisons qui ont sous-tendu l'initiative d'une refondation de notre famille politique par notre Président National restent pertinentes. En résumé, c'est un sentiment de devoir accompli et de satisfaction en ce qui concerne l'implantation de notre parti dans la préfecture de Yoto, même si nous reconnaissons qu'il y a encore du travail.

Depuis 4 ans que le parti UNIR existe, quels sont les avancées sur le plan politique dans votre préfecture ?

Nous avons considérablement bougé les lignes politiques et surtout les forteresses adverses ; les populations ont compris dans leur grande majorité le marché de dupes dans lequel elles se trouvaient plongées avec les partis d'opposition qui étaient sur un terrain conquis depuis 25 ans.

Aujourd'hui on peut être fier d'arborer publiquement les insignes de notre parti dans la préfecture sans



Clément Awesso, coordinateur préfectoral du parti UNIR dans le Yoto

risque de stigmatisation. Nous avons eu des avancées considérables du point de vue du positionnement de la jeunesse.

Au moins 60% de la jeunesse de Yoto adhèrent aux idéaux du parti et militent dans le Mouvement de la Jeunesse UNIR de Yoto (MJUY) mis en place le 14 Mars 2015.

Après 4 années de vie politique, pensez-vous que les populations de votre préfecture adhèrent toujours aux idéaux de UNIR et avec le même engouement qu'en 2012 ?

Non pas avec le même engouement. Il y a eu un ralentissement aussi bien chez les cadres qu'auprès des populations qui ont l'impression

que le parti et son Président National n'apprécient pas à leur juste valeur les batailles gagnées et les efforts engagés dans ces batailles au niveau de la préfecture.

Il faut souligner aussi le comportement inapproprié de certains de nos responsables de terrain qui cristallisent sur eux tout ce que les populations ont toujours redouté et rejeté de par le passé.

S'il fallait remédier à quelque chose, sur quel plan pensez-vous agir pour la bonne marche de votre parti dans votre préfecture ?

Les responsables doivent être nommés ou désignés parmi les cadres les plus représentatifs et investis

pour éviter les quiproquos au niveau de la direction et de la conduite du Parti au niveau Préfectoral. La cohésion entre les cadres doit être améliorée pour servir de soubassement aux acquis encore fragiles qui doivent être renforcés. Il nous faut aussi amplifier le travail sur l'encrage des idéaux de notre parti en termes de formation continue, surtout parachever la mise en ordre de nos forces vives (Mvt des femmes).

Avez-vous un message à l'endroit des militants de votre Parti dans votre préfecture à l'occasion de la célébration du 4ème anniversaire de UNIR ?

Un message de félicitations, de remerciements et d'encouragements pour leur engagement au profit du développement de leur préfecture, et partant de leur pays, en soutenant fermement la réélection de notre Président National à la magistrature suprême.

Nous les exhortons à davantage de prise de conscience sur les grands enjeux de développement dont notre préfecture est objet et qui appelle une cohésion de toutes les ressources humaines et des moyens.

Les batailles à venir nous obligent à retrousser nos manches pour amplifier le mouvement citoyen afin que nos objectifs soient atteints.

Source : unir.tg

POLITIQUE / OPPOSITION :

Rentrée politique du MCD, Mouhamed Tchassona satisfait de l'érection de la préfecture d'Agoè-Nyivé

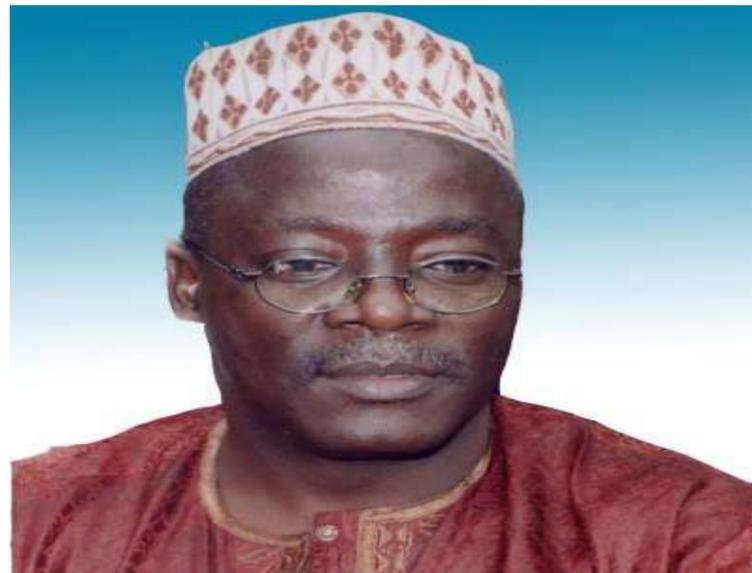
LE MOUVEMENT citoyen pour la démocratie et le développement (MCD) a fait sa rentrée politique le weekend dernier. Cette manifestation a été l'occasion pour le premier responsable du parti de se prononcer sur l'actualité politique du Togo, notamment sur la question des élections locales et de la décentralisation.

Mouhamed Tchassona a rappelé d'ailleurs que le MCD était le parti politique qui, dans ses propositions entrant dans le cadre du processus de décentralisation, avait insisté à ce que la préfecture du Golfe dont faisait partie Agoè-Nyivé, la toute nouvelle préfecture, soit éclatée en préfectures autonomes dans lesquelles

les populations, au moment venu, se choisiront leurs propres représentants, pour développement local "harmonieux.

" C'est déjà un pas qu'on ait Agoè-Nyivé comme préfecture mais nous osons croire que notre appel sera entendu un jour pour qu'on puisse prendre en main le développement de notre pays en commençant par Lomé qui est l'unique agglomération socio-économique dont nous disposons. Et cette jeunesse qui n'attend qu'un signal pour se frayer le chemin sur le terrain social et économique, elle peut espérer qu'avec le MCD, elle fera du chemin ", a dit Mouhamed Tchassona.

" Avec les prochaines élections



Mouhamed Tchassona-Traoré, président du MCD

locales, Agoè-Nyivé sera " le fer de lance " de la libération du Togo. " Nous allons prendre Agoè-Nyivé pour démontrer à ceux qui gouvernent ce pays depuis 50 ans comment on gouverne un pays " a-t-il indiqué.

Soulignons que cette rentrée politique du MCD a été marquée par des danses culturelles, de déclarations politiques et d'un gala de football, "un bouillon social" a déclaré Mouhamed Tchassona.

" Nous avons voulu entamer notre rentrée politique par ce que j'ai appelé un bouillon social qui comporte un volet de musique traditionnelle, un peu de politique et un plat de résistance qui est un petit gala de

football assorti de coupe. Le Togo est un pays magnifique malheureusement, les Togolais sont de plus en plus malheureux. Si nous pouvons leur donner un peu de plaisir, ce sera déjà quelque chose de fait. Le football, de même que les autres disciplines sportives sont les parents pauvres de notre système socio-économique. Nous avons voulu par-là apporter à cette jeunesse qui n'a même pas de quoi se donner du plaisir que le MCD est là pour lui apporter la réponse à beaucoup de problèmes dont les jeunes sont au quotidien les témoins ", a-t-il conclu.

Ali SAMBA

Zozo

L'ARMÉE DE TERRE EN DEUIL

Le chef d'état-major de l'armée de terre, le colonel M'ba-Koffi Batanta, est décédé samedi à l'hôpital militaire du Val-de-grâce à Paris, indique lundi un communiqué des Forces armées togolaises (FAT). Le colonel Batanta avait succédé en janvier 2014 à l'actuel chef d'Etat major général de l'armée, Abalo Felix Kadangha. Il fut commandant du régiment commando de la garde présidentielle (RCGP). Formé à Draguignan (France) et breveté de l'école de guerre en Chine, ce grand professionnel développait des principes d'humilité et de rigueur.

OUVERTURE FIN 2016

La réhabilitation du tronçon stratégique Kanté-Tandjouaré (Nationale 1) devrait être achevée en fin d'année. C'est ce qu'a indiqué lundi l'entreprise de TP chargé du projet lors d'une visite sur le site d'une délégation d'experts du ministère des Infrastructures et des Transports.

"C'est un axe par lequel transite tout le trafic vers les pays de l'arrière-pays. C'est pourquoi nous avons décidé d'une réhabilitation complète sur les 200 km", a indiqué Issa Tchede, le directeur des Infrastructures.

Les pouvoirs publics ont injecté des milliards pour la rénovation du réseau routier. Pays de services, le Togo entend mettre tous les atouts de son côté pour booster le trafic depuis le port de Lomé vers le Burkina, le Mali et le Niger.

56ÈME ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE : LE TOGO TEL QUE VU PAR LE PARTIS DES TOGOLAIS

Le Togo célébrera le 27 avril prochain, le 56ème anniversaire de son indépendance. A quelques jours de ce grand événement, les réflexions fusent. Dans une déclaration intitulée " de l'indépendance aux masques de la démocratie au Togo ", le Directeur de cabinet du Parti des Togolais, Nathaniel Olympio estime que le Togo présente deux (2) faces.

Selon ce responsable du parti politique présidé par Alberto Olympio, " les dirigeants d'aujourd'hui se sont battus pour le pays et tous les Togolais en jouissent et en sont fiers, alors que les dirigeants d'aujourd'hui " se battent pour la minorité privilégiée ".

" Le modèle politique togolais ressemble à la démocratie, porte des attributs de la démocratie mais, ce n'est pas la démocratie. En effet, certaines élections sont organisées régulièrement, des institutions incarnant la démocratie existent, certaines libertés publiques tenues en laisse agrémentent le paysage politique. Tout cela présente l'essentiel des attributs d'une démocratie. Mais lorsque l'on regarde de près, on constate aisément que la composition et le fonctionnement des institutions sont dimensionnés pour être au service unique de l'exécutif, les privant ainsi de toute la substance démocratique. On voit tout de suite la supercherie qui est servie au peuple togolais ".

Le Togo, au demeurant selon cette formation politique, n'est pas démocratique. Plusieurs raisons sont avancées par le parti des Togolais pour justifier cette affirmation. Pour Nathaniel Olympio, les gouvernants sont toujours imposés aux Togolais, la justice sociale est un " leurre " et les Togolais courent après les élections locales depuis 1987.

Source : © Afreepress

RAPPORT 2015 DE L'OICS : L'AFRIQUE DE L'OUEST BAT LES RECORDS EN MATIÈRE D'UTILISATION DE STUPEFIANTS

L'Afrique demeure l'une des principales zones de transit du trafic de drogues. Et l'Afrique de l'ouest en particulier est utilisée par les trafiquants pour passer de la cocaïne et d'autres drogues en contrebande vers l'Europe. La prévalence annuelle de l'usage de cannabis dans la sous-région ouest africaine demeure élevée : 7,5% des personnes âgées de 15 à 64 ans utilisent des drogues, ce qui représente près du double de la moyenne mondiale (3,9%).

Chaque année, en Afrique seule une personne sur 18 souffrant de troubles liés à l'usage de drogues ou de dépendance à la drogue bénéficie d'un traitement. C'est ce que révèle le rapport 2015 de l'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS) rendu public au cours du mois de mars à Berlin en Allemagne par Werner Sipp, président de ladite organisation.



ZOZO

LOMÉ ACCUEILLE DU 20 AU 22 AVRIL 2016 LE FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM ENVIRONNEMENTAL (FIFE)

La première édition du Festival international du Film Environnemental (FIFE) se tiendra à Lomé du 20 au 22 avril prochain selon les promoteurs de l'événement.

La conférence de presse tenue à l'Institut français de Lomé a permis aux organisateurs de détailler le programme et les objectifs de l'événement.

"Notre objectif est de transmettre un message parce qu'il faut penser à notre environnement.

A travers ce festival, nous voulons que les gens prennent conscience du mal que nous courons en détruisant notre environnement lorsque nous coupons les arbres. Nous voudrions que les gens comprennent que nous devons nous lever dès aujourd'hui", a déclaré Charles Étsi, Délégué général du FIFE.

Au programme de ces trois jours d'activités, des conférences sur les thématiques environnementales dans le contexte local et international, une caravane à Lomé, des projections de film de compétition, des concours de slam et de films, des stands présentant des initiatives innovantes en matière d'écologie et un défilé de mode. Le FIFE est co-organisé par deux associations estudiantines de l'Université Lomé, Rideau d'Afrique et le Groupe de réflexion et de réalisation de projets d'avenir (G2RPA). Les promoteurs souhaitent en faire un événement annuel gratuit, ouvert au grand public destiné à susciter une prise de conscience et à encourager les initiatives en matière d'écologie et de développement durable.

HERVÉ LE HENRY DU GROUPE PEFACO FAIT UN DON À LA PRISON CIVILE DE LOMÉ

La prison civile de Lomé a bénéficié ce lundi à Lomé un don de vivres et des non vivres de la part du Groupe espagnol PEFACO.

Le don composé de dix (10) sacs de riz de 25kg, de 10 bidons d'huile de 25litres, 10 cartons de sucre grand modèle, 6 cartons de savons, 5 cartons d'eau de javel, 50 seaux d'eau, 3 sacs de gari (sac de 40 bols), 6 sacs de maïs (sac de 40 bols) a été réceptionné par le régisseur de l'Administration pénitentiaire et de la réinsertion, Nikabou Gmakagni des mains d'Hervé Le Henry, représentant de Francis Perez, Directeur général du groupe PEFACO, en présence du Directeur général de Lydia Ludic-Togo, Hervé Beauquesne.

Pour les donateurs, il s'agit d'aider les personnes en conflit avec la loi de s'alimenter et d'être en bonne santé, purger dans de bonnes conditions leur peine avant la réinsertion.

Leadership féminin : Trois femmes leaders honorées

SUR INITIATIVE du Cercle d'initiatives citoyennes pour le challenge et le changement en Afrique (CICCA), Lomé accueille du 30 juillet au 05 août 2016, le forum international des pays francophones d'Afrique sur le leadership féminin. Ce forum se veut un lieu de rencontres et de discussions permanentes pour poser les problèmes de la femme. L'idée est de permettre aux hommes et aux femmes de cheminer ensemble pour construire l'Afrique.

" Tant que nous mettrons de côté une partie de l'humanité, nous ne réussirons pas effectivement le développement de nos pays ", a indiqué Me Sylvain Attoh Mensah, président du CICCA.

Pour ce premier acte du forum francophone sur le leadership féminin, le thème retenu est " Quel leadership féminin pour une Afrique



La table d'honneur

émergente ? " Les femmes possèdent des caractéristiques qui pourraient faire ressortir un leadership transformationnel efficace pour changer la société ", a déclaré TchabinandiKolaniYentcharé, la ministre de la promotion de la femme lors de la cérémonie du lancement.

La cérémonie de lancement du forum a été marquée aussi par la remise de distinction honorifique à trois femmes pour leur engagement

à défendre la cause féminine. Il s'agit des Togolaises Molga Abougnima Kadjaka et Brigitte Adjamagbo-Johnson (secrétaire générale de la CDPA) et de la Béninoise Marie Elise Gbédo (candidate malheureuse aux élections de mars 2016 au Bénin). Cette distinction est à la fois une reconnaissance et un encouragement, a commenté Marie Elise Gbédo. " Nous nous battons pour une société juste, nous n'avons rien contre les hommes ", a-t-

elle souligné, avant d'ajouter que l'éducation est l'arme pour promouvoir le leadership féminin.

Pour Brigitte Adjamagbo-Johnson " je voudrais dédier cette distinction à toutes les femmes qui se battent, je considère que c'est la reconnaissance du combat des femmes togolaises et des femmes africaines et j'apprécie particulièrement le fait que les structures qui ont initiés ce forum sur le leadership des femmes soient des structures dirigées par des hommes, ça veut dire que nous avançons.

Alors quel message pour la jeunesse ; je dédie cette distinction pour la jeunesse aussi pour lui dire qu'elle doit se battre, je sais combien c'est dur, je sais aussi combien les difficultés sont difficiles mais il faut qu'elle se prépare à assumer ses responsabilités ".

Dodo ABALO

INNOV'UP pour sauver les femmes

PROMOUVOIR l'entrepreneuriat féminin, c'est d'abord contribuer à la création d'emplois et de revenus décents au profit des femmes et d'autres groupes tels que les jeunes, c'est en même temps répondre à l'obligation de justice et d'équité, en apprenant aux femmes d'avoir les mêmes opportunités que les hommes et développer leur entreprise d'où l'idée de création d'INNOV'UP par la Fédération des femmes entrepreneures et femmes d'affaires (FEFA) du Togo.

Dénoté Innov'up, le centre entrepreneurial pour femmes d'affaires du Togo, le premier du genre en Afrique de l'ouest, a été inauguré ce mercredi 13 avril 2016, à Lomé, avec pour objectifs de promouvoir et de revaloriser de l'entrepreneuriat des femmes.

Selon la directrice générale du centre Innov'up, Sidonie Aithnard, le rôle de Innov'up est d'appuyer les femmes dans les secteurs à forts potentiels de création de richesse et de génération d'emploi durable. " le centre entrepreneurial des femmes d'affaires du Togo a pour mission la promotion, la valorisation de l'entrepreneuriat des femmes notamment en les appuyant d'une façon soutenue dans les secteurs à forte potentiel de création de richesse et de génération d'emploi durable ; ce que innov'up a de particulier est qu'elle s'adresse d'abord aux femmes parce que nous sommes conscients que des femmes ont des contraintes spécifiques, des pesanteurs qui ralentissent leurs épanouissements ".

" Nous sommes conscients que les femmes ont des contraintes spécifiques, il y a des pesanteurs qui ralentissent leur épanouissement entrepreneurial ", a indiqué la présidente de FEFA-Togo, Candide Bamezon Lèguèdè. " Dans les deux premières années, les start-up ont besoin d'accompagnement, c'est là que Innov'up va jouer son rôle d'incubateur ", a-t-elle souligné

Le directeur Afrique du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), Abdoulaye Mar Dieye, a pour sa part, fait noter que son institution va œuvrer pour que les banques puissent accompagner les femmes dans leurs entreprises. " Chaque fois qu'on s'approche des banques, elles disent que les projets qu'elles sou-

mettent ne sont pas bancables ", a relevé Abdoulaye Mar Dieye, avant d'ajouter que " nous allons faire un rapprochement entre la banque et l'entrepreneure ".

Pour le coordonnateur résident du Système des Nations unies au Togo et représentante Résidente du PNUD " le centre INNOV'UP, premier incubateur d'entreprises des femmes du Togo est un dispositif visant à favoriser l'éclosion des idées d'entreprise des femmes, leur installation et leur encadrement ". il



Mme Aithnard Sidonie, directrice INNOV'UP

ambitionne d'être un levier important pour la réduction de la pauvreté au Togo en proposant des solutions aux contraintes qui freinent le

développement de l'entrepreneuriat féminin émergent et compétitif a-t-elle ajouté.

Dodo ABALO

TOGO-CEDEAO-NORMES/QUALITÉ : 11 nouvelles normes adoptées le vendredi dernier au cours de la Réunion des ministres de la CEDEAO en charge de la qualité à Lomé

Suite de la page 3

GIZ sur la gestion de qualité et du programme CEDEAO-PTB relatif à la Métrologie et du Programme CEDEAO-ORAN-SIS sur le renforcement de capacités pour la formulation de normes internationales.

" Cette session statutaire précède le conseil des ministres et a pour objectif essentiel, la validation des normes harmonisées de la CEDEAO (ECOSTANDS). Après trois jours d'efforts soutenus, les experts et chefs d'organismes nationaux de normalisation ont finalisé onze normes harmonisées : deux dans le domaine électro-technique et neuf sur les produits alimentaires", a précisé M. Traoré.

" Au cours de cette journée bien chargée, nous aurons à examiner et adopter onze projets de normes har-

monisées de la CEDEAO (ECOSTAND) et le logo harmonisé sur la fortification des aliments et à faire le point sur l'état de mise en œuvre de la stratégie industrielle révisée et des programmes de la NQAM Qualité", a indiqué la ministre du commerce.

Dr Boukhary a pour sa part souligné l'importance de l'adoption de ces normes dont deux concernent le sel iodé et l'enrichissement de la farine de blé.

" Nous sommes convaincus que l'organisation de cette réunion régionale des ministres de l'industrie en charge de la qualité est une étape fondamentale, car elle permettra aux ministres de la CEDEAO d'élaborer et de valider les normes techniques sur le sel iodé et l'enrichissement de la farine de blé. Aussi la validation du logo

harmonisé sur la fortification des aliments et des normes techniques sont essentiels pour assurer la qualité, la sécurité et l'accès à des aliments enrichis tel que la farine de blé", a-t-il précisé.

Suite à leur validation, les projets finaux de normes seront recommandés pour homologation au conseil des ministres de la CEDEAO. Ils rejoindront par la suite, les 28 normes déjà existantes dans l'espace CEDEAO.

Rappelons que la mise en œuvre de la Politique Industrielle Commune de l'Afrique de l'Ouest (WACIP) a conduit respectivement en 2012 et 2013 à l'adoption par le conseil des ministres, du règlement CEDEAO portant principe de l'ECOSHAM.

Source : Savoir News



ESMC
ENTREPRISE SOCIALE DE MARCHÉ COMMUN
Conseil en Organisation des Affaires Commerciales, Recherche & Développement de logiciels, Exploitation du Progiciel MCNP, Commerce sur Internet
RCCM N° : TG-LOME 2014 B 514 - N°FISCAL 1455870 - N°CNCS 42425

COMMUNIQUE

Dans le cadre de la réalisation et l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) notamment l'objectif 1: « **éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde** » et l'objectif 8 :« **promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un vrai travail décent pour tous** », l'Entreprise Sociale de Marché Commun (ESMC) a mis en place l'outil progiciel **MCNP** pour l'exécution de ces ODD à l'horizon 2030.

Pour ce faire un appel à candidature est lancé par l'ESMC à toute personne physique pour le recrutement des « **intégrateurs humains sans-laissés-pour-compte** » dont la mission consiste à :

- Exécuter les souscriptions aux Comptes Marchands et aux Bons de Consommation pour soi et pour tiers.
- Exécuter l'activation pour tous (ouverture de Comptes Marchands pour soi et pour tiers).

Conditions à remplir :

- Souscrire soi-même au Compte Marchand et à 10 Comptes pour tiers au montant de vingt-six mille huit cent soixante-quinze francs CFA (26.875 F CFA),
 - Remplir le formulaire de l'offre d'emploi « d'intégrateurs humains sans-laissés-pour-compte »,
 - Maîtriser l'outil informatique,
 - Parler couramment le français et une langue de la localité d'affectation,
 - Bien maîtriser la localité d'affectation.
- * **NB : Disposer d'un ordinateur ou d'une tablette, d'une moto avec une visite technique, d'une assurance moto à jour et d'un permis de conduire est un atout majeur.**

L'inscription est ouverte sur le site www.esmcgacsource.com/inscription autonome offreur d'emploi d'intégrateurs humains sans-laissés-pour-compte.

Pour d'amples informations et pour la souscription appeler les numéros suivants : + (228) 93 66 62 75 / 96 00 11 85.

A partir du 1^{er} janvier 2016

**EXIGEZ
LA QUITTANCE
SÉCURISÉE
POUR PLUS DE
TRANSPARENCE
DANS LA COLLECTE
MANUELLE DES
RECETTES DE L'ÉTAT**



FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg



Nuptia

Evenement-ciel

Organisation de voyage de noces

Reportage photo/vidéo **Listes de mariage**

Traiteur Dragées **Cadeaux**

Célébration des naissances

Diners d'affaires

Gala

Petit déjeuner d'affaires

Cocktails

Wedding cake

Fleurs à gogo

Bouquets à domicile

Fêtes à thème

Soirées VIP

Enterrement de vie de jeune fille / garçon

Location de voitures

Mise en beauté
Soins esthétiques



Ne pas jeter sur la voie publique - Nuptia Evenement Ciel

*Soufflez...
on s'en occupe!*

France:
(+33) 06 23 24 61 30
Togo:
(+228) 90 19 50 80
(+228) 90 20 05 40